été retirée indemne des décombres aujourd'hui. Au cours de la visite du souverain à Melfi, une femme a mis au monde un fils à qui elle a donné le nom de Victor-Emmanuel.

### L'organisation des secours se poursuit activement

La Croix-Rouge italienne a organisé en hâte d'importants services de secours. De nombreux trains de matériel de secours sont prêts à partir selon les nécessités. Quatre grands camions avec médecins et un personnel spécialisé ont déjà été envoyés sur les lieux du désastre. Dans la zone du tremblement de terre, un grand nombre d'hôpitaux de la Croix-Rouge fonctionnent d'une manière parfaite. A Melfi et dans les principales localités frappées, la Croix-Rouge a installé de nombreuses tentes pour abriter la population. Dans toute la région, se poursuit l'œuvre de déblaiement et chaque jour plusieurs personnes sont libérées des décombres et arrachées à la mort.

## Le grand concours annuel des pêcheurs du Nord

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

### *Le concours*

A 17 h., tous les pêcheurs se réunissaient sur la place de l'Hôtel-de-Ville en attendant la proclamation du résultat qui venait leur faire vers 18 h. M. Désiré Westrelin, président de la Matinale. Aux premiers plans on voyait, aux côtés de l'Harmonie municipale qui prêtait son concours à la manifestation : La Matinale de Merville ; Le Brochet de Merville ; isolés ; Les Infatigables d'Armentières ; La Carpe Hazebrouckoise ; Les Gardons Lillois ; La Fine Ligne de Roubaix ; Les Amis Réunis de Roubaix ; La Brême d'Or de Waquehal ; Le Gardon d'Argent de Roubaix ; L'Ablette de Roubaix ; La Carpe d'Or de Tourcoing ; La Carpe d'Or de Croix ; L'Union des Pêcheurs de Roubaix ; L'Entente Cordiale de La Gorgue ; Les Alevins du 13 de Lille ; Les Fervents Pêcheurs de Dorignies ; L'Amicale des Pêcheurs du Blanc-Seau de Tourcoing ; Les Chevaliers de la Gaule d'Haubourdin ; Les Quatre Canaux de Courchelettes.

### LE PALMARES

Résultats du concours, 1re série, à la plus lourde pêche : 1er prix, 1.000 fr., M. G. Decottigny, de Roubaix (961 gr.) ; 2e, 500 fr., M. Julien Dandenhove, de Roubaix (702) ; 3e, 250 fr., M. Lsche, de Marles (513) ; 4e, 125 fr., M. E. Valenton, de La Gorgue (456) ; 5e, 75 fr., M. E. Ducatez, de Roubaix ; 6e, M. A. Vahnouque, de Merville (le plus jeune pêcheur du syndicat, âgé de 16 ans) ; 7e, M. E. Loyer, de Dorignies ; 8e, M. Louis Dessyn, de Roubaix ; 9e, M. M. Dupriez, de Dorignies ; 10e, M. Louis Bertemen, de Lille ; 11e, M. E. Berte, de Roubaix ; 12e, M. Fernand Fonlier, de Roubaix ; 13e, M. L. Depteure, de Roubaix ; 14e, M. L. Hermenn, de La Gorgue ; 15e, M. M. Couche, de Wasquehal ; 16e, M. Arthur Depreter père, de Roubaix ; 17e, M. G. Bulteau, de Wasquehal ; 18e, M. Louis Logiez, de La Gorgue ; 19e, M. Richard Strupp, de La Gorgue ; 20e, M. G. Guillemez, de Tourcoing.

2e série, au plus lourd poisson : 1er prix, 1.000 fr., M. Paul Ver, de Roubaix ; 2e, M. Delacherie, de La Gorgue ; 3e, M. Druelle, de Merville ; 4e, M. J. Couche, de Wasquehal ; 5e, M. C. Lemaire, de La Gorgue ; 7e, 8, 9e et 10e, 50 fr. : MM. D. Bayard, de Dorignies ; P. Agasse, de Merville ; L. Bouquet, d'Armentières ; G. Dubois, de Merville ; 11e, Dupont, de Merville ; 12e, M. J. Aurys, de Roubaix.

Coupes d'honneur offertes par le syndicat des pêcheurs de Lille : MM. Emile Delacherie et Ernest Valentin, de La Gorgue.

Primes d'éloignement : 1re, 40 fr., Les Quatre Canaux, Courchelettes ; 2e, 30 fr., Fervents Pêcheurs, Dorignies ; 3e, 20 fr., Amicale Pêcheurs Blanc-Seau, Tourcoing ; 4e, 10 fr., Carpe d'Or, Tourcoing.

Prime de nombre : 1re, 50 fr., Les Quatre Canaux, Courchelettes ; 2e, 40 fr., Entente Cordiale, La Gorgue ; 3e, 30 fr., L'Ablette de Roubaix ; 4e, 20 fr., Amicale des Pêcheur Blanc-Seau, Tourcoing ; 5e, 15 fr., Fervents Pêcheurs de Dorigny-les-Douai ; 6e, 10 fr., Les Alevins du 13 Lille.

Prime pour musique, 30 fr. : Entente Cordiale de La Gorgue.

Tenue de pêcheur : 1. 30 fr., Les Infatigables, Armentières ; 2. 20 fr., La Carpe Hazebrouckoise.

R. L.

## UN MEURTRE POLITIQUE EN ARGENTINE

On mande de Rio de Janeiro que M. Joao Pessoa, président de l'Etat de Parahyba, et frère de M. Epitacio Pessoa, se trouvait dans un café avec des amis, lorsqu'un individu entra dans l'établissement avec un revolver et le tua à bout portant.

L'assassin est un nommé Joao Dantes, maire de Texeira et ennemi politique de la victime.

## ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Lundi 28 juillet 1930

Soleil : Lever à 4 h. 19 ; coucher à 19 h. 34.
Lune : Lever à 7 h.27 ; coucher à 21 h. 21.
Aujourd'hui : St-Samson. Demain : Ste-Marthe.

METEOROLOGIE. — Station de Lille. — Baromètre : 761 m/m, hausse depuis la veille à 18 h., 0 m/m 4.
Thermomètre : Froide 20° ; Minima 13°4 atteint à 5 heures le matin ; Maxima 25° atteint à 15 heures la veille.
Etat hygrométrique : 67.
Hauteur d'eau tombée depuis la veille à 9 h. : 1 m/m 5.
Direction du vent : Ouest-Nord-Ouest ; Force : modérée ; Direction des nuages : Ouest-Nord-Ouest. Etat du ciel : très nuageux.
Temps probable pour aujourd'hui : un peu chaud, orageux.

PREVISIONS DE L'OFFICE NATIONAL. — Région Nord : Ciel peu nuageux se couvrant progressivement ; vent du Sud-Ouest, 6-10 m. ; température maximum sans changement.

## Les fêtes du Centenaire de la Belgique à Valenciennes et à Anzin

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

A leur passage, de la foule montaient de chaleureuses ovations. Sur plusieurs kilomètres le spectacle ne varia pas ; partout ce fut, sans la moindre note discordante, l'élan de tous pour fêter la commémoration de l'indépendance d'une nation unie à la nôtre par le souvenirs d'heures glorieuses, de deuils aussi.

### *Les chars*

Pour rehausser le défilé, les organisateurs avaient eu l'heureuse idée de réaliser quelques chars qui furent tous des modèles de bon goût et de magnificence.

Coupant le défilé dont la marche est scandée par les musiques de Raismes, d'Hérin, et d'Anzin, de véritables chefs-d'œuvres soulevèrent l'admiration de la foule.

Ce fut le char de la France en Paix, d'une France dont le labeur est symbolisé et qui apparait impressionnant d'aspect ; le char des Nations, sur lequel trente-deux charmantes fillettes symbolisent les différents pays dont les drapeaux sont acrochés sur les faces d'une pyramide ; le char de l'Horticulture, un des plus remarquables par son fini et son bon goût, où les fleurs, les fruits, les légumes ont été disposés avec profusion en même temps qu'avec art, et qui s'agrémente de pimpants couples de jeunes jardiniers et jardinières ; le char des Amitiés Franco-Belge, sur lequel fraternisent un poilu et un soldat de la vaillante petite armée ; le char « Merci de l'Alsace » au poilu vainqueur. Devant un tableau d'Alsace, où le poteau frontière a été renversé, une gracieuse Alsacienne exprime sa reconnaissance au poilu héroïque ; le char de la Belgique fleurie croule sous les fleurs, qui lui font une ravissante parure. Le char de la Commémoration de la Belgique clôt le défilé et soulève d'unanimes ovations. Aux pieds d'une jeune femme représentant la nation belge, 8 soldats en costume de 1830, un forgeron et un mineur, et trônant sur le devant du char une charmante jeune fille personnifiant Cérès en composent l'ensemble rehaussé par de magistrals décors.

La foule admire, crie sa joie. Les musiques font retentir les échos. Soudain un vrombissement écrase les spectateurs. Dans le ciel, à faible hauteur, sept avions passent, repassent au-dessus de la ville. Ce sont des avions belges qui, eux aussi, viennent apporter le salut de la Belgique à nos populations.

### *L'apothéose*

Ce fut une brillante apothéose, lorsque le cortège parvint sur la Grand'Place d'Anzin. Les personnalités groupées sur le kiosque assistèrent à ce merveilleux défilé, puis M. Malobert, président des A.C. belges de l'arrondissement prit la parole pour exprimer aux visiteurs belges les remerciements de tous leurs compatriotes habitant en France.

Il fit l'historique de la glorieuse Belgique, et célébra les liens d'amitié qui l'unissent à la France.

M. Petitjean, député et les personnalités présentes, ne ménagèrent pas leurs vives félicitations à M. Malobert qui fut l'âme des manifestations franco-belges dont le souvenir restera gravé dans toute l'industrielle et populeuse région de Valenciennes.

## A Loos-en-Gohelle et Vis-en-Artois, on va inaugurer le 4 août, deux monuments britanniques

La Commission Impériale des sépultures militaires britanniques et le Comité mixte Franco-Britannique feront procéder, lundi 4 août, à 10 h. 15, à l'inauguration des deux monuments érigés à la mémoire des disparus dans les cimetières britanniques de Dud Corner, situé à Loos-en-Gohelle et de Vis-en-Artois, érigé sur le territoire de la commune de Haucourt.

C'est le grand romancier anglais Ruyard Kipling, qui présidera la cérémonie de Loos-en-Gohelle, assisté de M. le général Sir Nevil Macready.

Celle de Haucourt sera présidée par M. le général Sir Walter Braithwaite, assisté de M. le Ministre de la Guerre anglais.

De nombreuses personnalités assisteront à ces deux cérémonies auxquelles M. le Préfet du Pas-de-Calais ont été invitées.

## UNE JEUNE FERMIERE ASSASSINEE, PRES D'AGEN

Au lieu dit « Renaut », commune de Sembas (Lot-et-Garonne), Mme Marthe Reynes, née Gascou, 28 ans, mère d'un enfant de 4 ans, a été assassinée.

Elle a été trouvée par sa mère qui venait vaquer aux besoins de la ferme. Le corps encore chaud, était allongé dans sa chambre. Autour du cou de la victime était nouée une ceinture d'étoffe enlevée à une robe.

La mère de la victime interrogée, a déclaré que sa fille s'était levée comme d'habitude, avait fait déjeuner son enfant et qu'elle ne l'avait retrouvée que morte. Le mari était parti dans le courant de la nuit pour aider son propriétaire à monter une gerbière.

Un individu, d'allure louche, a été aperçu la matinée, errant un bâton à la main et cherchant à s'introduire dans la maison.

La gendarmerie le recherche.

Le vol n'a pas été le mobile du crime, car rien n'a été bouleversé dans la maison et les armoires n'ont pas été fouillées.

## ELECTIONS SENATORIALES DANS LA MANCHE

Une élection sénatoriale a eu lieu hier dans le département de la Manche, pour pourvoir au remplacement de M. Gaudin de Villaine, décédé.

Au premier tour de scrutin, il y eut ballottage. Voici le résultat du second tour :

Votants : 1.147. Ont obtenu :

MM. Cabart-Danneville, républicain de gauche, 917 voix, élu ; André Rostand, conseiller général, Union Nationale, 168 voix ; Burnouf, S. F. I. O., 27 voix ; Boitel, indépendant, 21 voix ; divers, 2 voix.

## Le mouvement gréviste à propos de la loi sur les Assurances sociales

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Après l'examen des questions à l'ordre du jour, le Secrétaire fit un exposé concernant le conflit actuel dans la Métallurgie Lilloise.

Après discussion, l'ordre du jour suivant fut adopté par l'assemblée,

ORDRE DU JOUR

Les métallurgistes syndiqués libres de Lille se déclarent partisans des Assurances Sociales et du versement ouvrier.

A cet effet, les salaires actuels n'étant pas, en général, dans la corporation au niveau du coût de la vie, ils ont adressé fin juin une lettre au Syndicat Patronal en vue d'une augmentation leur permettant de faire face à cette charge nouvelle.

N'ayant jamais reçu de réponse, ils regrettent qu'un conflit brusqué ait aggravé la situation, dont ils laissent l'entière responsabilité à ses auteurs.

Ils constatent néanmoins que les salaires dans la métallurgie à Lille sont inférieurs, non seulement à ceux de Paris, mais aussi à ceux de Lyon et de Marseille, où le coût de la vie n'est pas plus élevé et que la C. G. T. est responsable de cette situation, puisque seule jusqu'ici elle a traité avec la Chambre patronale.

Ils confirment leur précédents demande et prient M. le Préfet de s'entremettre auprès de l'organisation patronale pour qu'une entrevue ait lieu entre les parties intéressées, en vue de rechercher une solution favorable au conflit actuel.

## Dans le Textile

### La grève générale est votée

Nous avons annoncé dans nos précédentes éditions que le Syndicat cégétiste du Textile organisait, hier dimanche, une réunion générale pour les syndiqués.

Au cours de cette réunion, un délégué du Syndicat fit une conférence. Il rappela avec énergie que les cégétistes ne sont pas contre les assurances sociales.

En réponse à la lettre adressée par la Chambre Syndicale du Textile au Préfet du Nord, les grévistes adhérant à la C. G. T. ont décidé d'adresser la lettre suivante au Préfet du Nord, par laquelle ils annoncent la décision prise de la grève générale du Textile, votée à l'unanimité.

Voici le texte de la lettre signée par le Secrétaire du Syndicat :

« J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 25 écoulé, nous communiquant la réponse des Syndicats Patronaux du Textile, en réponse à notre demande d'entrevue, lettre qui a d'ailleurs été publiée dans la presse de ce jour.

En ce qui concerne notre demande de salaire au sujet de l'augmentation du coût de la vie, ces Messieurs disent : « Ces questions nous apparaissent très discutables et à tout le moins prématurées ». Cependant ces Messieurs ne peuvent décemment contester l'augmentation de certaines denrées, en particulier la viande qui est très chère, le pain qui a subi une augmentation de 30 centimes au kilog, depuis quelque temps et nous sommes encore menacés d'une nouvelle hausse sous peu. Bien d'autres choses nécessaires à l'existence ont, également augmenté ; même la coupe de cheveux et barbe qui, depuis le 1er juillet, a augmenté dans une certaine proportion.

Et l'application des assurances, par la retenue opérée coïncidant justement avec ces augmentation, cela ne fait qu'aggraver encore la situation déjà pénible des ouvriers et ouvrières du Textile.

Certes, nous ne nions pas que la situation de l'industrie textile n'est plus aussi florissante qu'elle ne l'était en 1926, date de la stabilisation. En ce moment-là cependant les ouvriers n'ont touché que des salaires leur permettant tout juste de vivre, tandis que MM. les Patrons faisaient d'importants bénéfices, qu'ils pourraient bien diminuer un peu !

D'ailleurs, les bilans publiés des Sociétés Anonymes montrent encore une marge de bénéfices de plusieurs millions.

Et la meilleure preuve qu'ils peuvent accorder une augmentation de salaires maintenant, c'est que quelques patrons du Textile de Roubaix, de Lille et d'Armentières se déclaraient prêts à l'accorder.

Nous n'ignorons pas non plus que MM. les Patrons qui s'attendaient depuis le début de l'année déjà à l'application prochaine de la loi, et ont en conséqunece majoré les prix des objets manufacturés.

En conséquence, forts de leur bon droit, les ouvriers et ouvrières du Textile de Lille et banlieue réunis ce jour en assemblée générale, à la Bourse du Travail, maintiennent intégralement leur demande d'augmentation de salaires, pour les motifs plus haut cités, et décident, en outre, la grève générale de l'industrie textile de notre région, lundi 28 juillet 1930.

Pour la Chambre Syndicale Ouvrière de l'Industrie Textile de Lille,
Le secrétaire : A. BAUCHE.

## Un ordre du jour du Parti Socialiste-Communiste

Au cours d'une réunion tenue dimanche, salle de la « Ville d'Aire », 15, place Saint-Martin à Lille, les membres du parti socialiste-communiste ont adopté un ordre du jour disant notamment : « Les membres de la Fédération du Nord du parti socialiste-communiste réunis en Congrès le dimanche 27 juillet, à Lille, après examen de la situation qui leur est faite par l'application de la loi sur les Assurances sociales, décident d'encourager par leur action et leur soutien ceux qui luttent pour l'abolition de la cotisation ouvrière et pour l'augmentation des salaires nécessitée par la hausse constante du coût de la vie.

« Protestent avec eux contre la prime de fidélité que veut instaurer le Consortium de l'industrie textile, et qui porte atteinte à la dignité des travailleurs.

« Donnent mandat à tous les adhérents de propager dans leur syndicat respectif la formation de l'unité d'action entre tous les salariés, seul moyen d'exiger du patronat et des pouvoirs publics le droit à la vie ».

### Graves incidents à Rouen

Au cours de manifestations dirigées contre la loi sur les Assurances Sociales, des grévistes se sont réfugiés sur la place Saint-Marc, à Rouen, où sont creusées des tranchées pour la pose de conduites à gaz et ont pris des pierres qu'ils ont lancées sur le service d'ordre.

Un agent a reçu un pavé en pleine figure et a été sérieusement blessé.

Au cours des bagarres, plusieurs manifestants ont été blessés.

Deux meetings étaient organisés hier après midi par la C.G.T.U. à Malaunay.

Actuellement 6.000 ouvriers sont en grève dans cette région ; 300 à peine avaient répondu à l'appel de la C.G.T.U.

Venus de Barentin et de Pavilly, ces trois cents manifestants se sont réunis place de la Mairie de Malaunay où des délégués de la C.G.T.U. ont prononcé des discours.

# Roubaix

BUREAUX : 45, Rue de la Gare (Télép. 51) — DEPOT DE VENTE : 78, Grande-Rue

## LA PROMOTION VIOLETTE

Les élèves de l'Institut de Culture Physique de la rue Nationale, dirigés avec l'habileté que l'on sait par le docteur Vermersch, ont eu le plaisir de féliciter leur maître si dévoué, M. Albert BAUMONT, promu officier d'Académie à titre universitaire.

Entré dans l'Enseignement public le 1er octobre 1899, il occupa successivement les postes d'adjoint à Roncq, Hem, Lannoy, Tourcoing enfin, où il exerce depuis 1906.

M. Baumont a consacré toute sa carrière à une éducation vraiment intégrale, occupant même ses heures de loisir à une éducation physique rationnelle. Il se fit toujours remarquer comme un instituteur distingué. Dans la salle de culture physique où il professe chaque soir à des élèves de tout âge et de tout rang, jeunes gens et jeunes filles, enfants, plus de 600 élèves ont reçu ses directives avec le plus grand profit.

Nous sommes convaincus que ses nombreux amis se réjouiront de cette distinction méritée.

### LE BON SAUCISSON

Au cours de la nuit dernière, un individu attiré par l'aspect alléchant de quelques cervelas exposés à la vitrine de M. Fernand Delaby, cafetier et marchand de poissons, 234, rue de l'Epeule, eut l'intention d'apprécier la qualité de la marchandise.

Pour ce faire, il enveloppa une brique dans un sac et, à toute volée, la lança dans la vitrine qui, bien entendu, vola en éclats. Par l'ouverture ainsi provoquée, il enleva deux ou trois gros cervelas se trouvant à portée de sa main.

Une plainte a été déposée entre les mains de M. Marot, commissaire de police de permanence, qui a ouvert une enquête afin de retrouver l'auteur de ce vol.

### ENCORE UNE

M. Achille Delemeule, 45 ans, chaudronnier, demeurant 89 bis, rue des Anges, au cours de la nuit dernière, entra au débit tenu par M. Loetart, 11, rue Wallon. Malheureusement, il commit l'imprudence de déposer sa bicyclette contre la façade de l'établissement et à sa sortie, quelques minutes plus tard, il constata que sa machine avait disparu. Il n'eut d'autre ressource que d'aller conter sa mésaventure à M. Marot, commissaire de police de permanence, qui a ouvert une enquête.

### UNE SOMME DE 200 FRANCS S'ENVOLE

Un homme de peine, Eugène Govart, âgé de 35 ans, demeurant en garni, 66, rue de Mouvaux, avait économisé une petite somme d'argent qu'il avait cachée soigneusement dans sa chambre.

Or, hier, il vérifia le contenu de son coffre-fort improvisé et, avec amertume, constata qu'une somme de 200 francs avait été soulevée. Ses soupçons se portent sur la logeuse Mme Tagini, cabaretière, contre qui il a déposé une plainte. Une enquête est ouverte.

### IVRESSE

Un bruit inaccoutumé régnait rue Lacroix hier, vers 17 h. 20 et était provoqué par deux individus en état d'ivresse. La police ayant dû intervenir pour ramener le calme, rédigea contravention pour ivresse et scandale sur la voie publique à la charge de Victor D..., 32 ans, peintre, rue de la Paix et Henri J..., 39 ans, apprêteur, domicilié rue Lacroix.

### CABARETIER EN DEFAUT

A l'occasion de la Fête des Fabricants, la municipalité a accordé, aux débitants, l'autorisation de laisser jouer de la musique dans leurs établissements, jusque minuit.

M. François B..., rue de la Planche Trouée, qui n'a pas respecter l'heure réglementaire, a fait l'objet d'une contravention.

BOCK MEYERBEER VENDEZ........LE BOCK

### NOS STAGIAIRES ET BOURSIERS A L'ETRANGER

**Les résultats du concours des bourses**

Comme nous l'avons annoncé, la « Société d'Encouragement de Roubaix-Tourcoing pour l'envol de stagiaires industriels et commerciaux à l'étranger » a procédé à un concours ouvert aux jeunes gens de la région de Roubaix-Tourcoing, désireux d'aller faire un séjour de deux mois en Angleterre, Allemagne ou Espagne, afin de se perfectionner dans la connaissance des Langues étrangères qu'ils ont étudiées soit aux cours du jour de nos Ecoles Professionnelles, soit en assistant à des cours postscolaires.

Les épreuves écrites consistaient en une composition française et une composition en langue étrangère. Les épreuves orales comprenaient la lecture et la traduction d'un texte en langue étrangère, des interrogations en langues étrangères, en géographie économique et en comptabilité.

Vingt jeunes gens affrontaient le concours. Tous appartenaient aux Ecoles Professionnelles de Roubaix et de Tourcoing ou étaient élèves des cours du soir donnés dans ces écoles.

Les examinateurs ont été unanimes à souligner la valeur des candidats. Ils ont constaté que les jeunes gens, élèves des cours du jour, malgré leur jeune âge, possédaient déjà des connaissances sérieuses et ils les ont engagés vivement à poursuivre leurs études, en suivant surtout les cours postscolaires qui leur permettront de se perfectionner dans la connaissance des langues étrangères.

Quant aux candidats, élèves des cours du soir, ceux-là se sont révélés tout à fait aptes à effectuer, dès maintenant, un séjour au dehors. Ceux qui ont été agréés ont paru susceptibles de tirer grand profit d'un séjour de deux mois dans le pays dont ils veulent connaître la langue.

Les familles, les jeunes gens travailleurs, les professeurs de langues étrangères dans nos écoles et tous nos concitoyens applaudiront à cette initiative nouvelle prise par la direction générale de l'Enseignement technique et la « Société d'Encouragement de Roubaix-Tourcoing. »

### ET LA LANTERNE ?

Un cycliste, Augustin D..., 46 ans, sans profession, demeurant rue des Longues-Haies, rentrait chez lui hier soir vers 21 h. 50, roulant sur une bicyclette dépourvue d'éclairage. Il était arrivé à proximité de son domicile quand il fut rencontré par une patrouille de police. Procès-verbal a été rédigé à sa charge.

### FRATERNELLE DES COMBATTANTS ROUBAISIENS

Dimanche 3 août, à 6 h. 30, une délégation de la Fraternelle est appelée à ranimer la Flamme sur la tombe du soldat inconnu à Paris. Les inscriptions seront prises jusque mardi soir au siège, 43, rue de la Gare. Prix des places en chemin de fer : 67 fr. 40 en troisième classe et 103 fr. 40 en seconde classe.

## SOCIÉTÉS & COMITÉS

GRANDE FOIRE AU PLAISIR AUX AMICALES LEON MARLOT ET LINNE. — C'est le dimanche 3 août qu'aura lieu dans les cours du groupe scolaire Linné, la grande fête d'été que le Comité des Amicales Marlot et Linné organise chaque année au profit de ses œuvres postscolaires et de ses diverses sections.

### ETAT CIVIL

**Naissances** : Colette De Coninck, rue du Collège, 209. — Emile Callens, rue de Tourcoing, 97. — Jacques Castelain, Grande-Rue, 20 ter. — André Taillieu, rue de Babylone, 25. — Denise Liétart, rue des Haies, 15. — Natija Bialek, rue du Collège, 84. — André Danes, rue de l'Alouette, cour Vanuxem, 16.

**Décès** : Emélie Lefièvre, épouse Leclercq, 70 ans, rue de Lannoy, fort Despret, 23.

Pompes Funèbres Générales, 49, r. Sébastopol, Roubaix. Organisation compl. de convois. T. 3-05

## WATTRELOS

LA FRAUDE. — De service à la plaine de la ferme Neuve, des douaniers de la brigade de Wattrelos-ligne ont arrêté les nommés Lambray Henri, âgé de 57 ans, maçon, demeurant sentier des Hauts-Jardins, 36, à Wattrelos, et Jean Ciabaute, débourseur, demeurant rue Marie-Buisine, 215, à Roubaix, qui, ensemble, portaient 48 kilos de tabac de provenance étrangère.

Alors que les douaniers amenaient leurs prisonniers à la gendarmerie, un des fraudeurs, Jean Ciabauts, d'un mouvement brutal se dégagea des cordes qui le retenaient et, bousculant un des douaniers, arriva à prendre la fuite, et malgré une prompte poursuite, le fraudeur ne fut pas rattrapé.

Quant à l'autre fraudeur, Henri Lambray, par les soins de la gendarmerie, il fut dirigé sur la maison d'arrêt de Lille.

LES FÊTES DE LA VIEILLE PLACE. — Débutant samedi soir, par une brillante retraite aux flambeaux, les fêtes se continuèrent dimanche dans un enthousiasme général.

Le matin, des salves d'artillerie commencèrent la fête dans tous les coins.

L'après-midi, à 16 heures, une course cycliste dotée de 300 fr. de prix réunissait de nombreux amateurs.

Le départ fut donné chez Marice, rue Faidherbe, et l'arrivée eut lieu rue des Ballons, 8, chez Vandenhulcke. Une foule nombreuse était massée rue des Ballons, pour voir l'arrivée des coureurs. En voici les résultats : 1er Debrauwère; 2e Cardon; 3e Lemaire Marcel; 4e Janssens Henri; 5e Malaisé Henri; 6e Labour Henri; 7e Codron Victor; 8e Cuvelier Camille; 9e Mazeman Henri; 10e Vanderplanque.

A 17 heures, un cortège original se forma rues Pierre-Catteau et précédé des Joyeux Bigophones du Fontenoy, parcourut les principales artères secouant la joie et la gaieté dans tout le quartier.

Durant ce temps la fête foraine installée sur la Vieille-Place et rue Jeanne-d'Arc, battait son plein et le public très nombreux s'en donnait joyeusement sur les manèges et aux jeux de loteries.

Les nombreux jeux donnés dans les différents estaminets connurent une affluence d'amateurs.

Dans la soirée, les jazz et pianos invitaient la jeunesse à la dance et la gaieté régna dans le quartier jusque assez tard dans la soirée.

Aujourd'hui lundi, grande braderie, le matin, l'après-midi, courses cyclistes, cortège et continuation de la fête foraine.

ENQUETES. — Le Maire informe ses administrés qu'en exécution d'arrêtés préfectoraux en date du 16 juillet, des enquêtes seront ouvertes sur les projets :

1. D'acquisition de terrain au Touquet pour constructions scolaires.
2. D'acquisition d'immeuble au Crétinier pour agrandissement de l'école des garçons.

Les pièces des dossiers seront déposées à la mairie, bureau des travaux, pendant quinze jours, du 28 juillet au 11 août, pour que les intéressés puissent en prendre connaissance tous les jours de 8 à 16 heures.

A l'expiration de ce délai, le commissaire enquêteur désigné à cet effet par M. le Préfet recevra à la mairie les observations qui pourraient être faites.

D'autre part, une enquête est ouverte sur le projet d'aliénation amiable par les Hospices de Wattrelos, de l'immeuble situé rue Jean-Jaurès, No 17.

Les pièces de l'affaire seront déposées au bureau des travaux du 28 juillet au 4 août pendant les heures ci-dessus désignées. Le 5, le commissaire enquêteur recevra les réclamations.

COMITE DES FETES DU PLOUYS. — Mardi 29 juillet, réunion à 20 heures, chez M. Henri Carrette, au Nouveau-Monde.

FEDERATION NATIONALE DES COMBATTANTS BELGES ET UNION BELGE. — La Commission rappelle aux membres des deux groupements qu'après le lundi 4 août, plus aucune inscription ne sera prise, pour le banquet du 10 août. Les places étant limitées, elle engage vivement les membres à ne pas attendre le dernier délai.

Les sociétés qui ont été invitées aux fêtes et qui n'ont pas encore fait parvenir leur adhésion, sont priées de la faire parvenir sans délai.

DUCASSE DU SARTEL. — Le Comité rappelle aux forains que la distribution des places pour la ducasse du 2, 3 et 4 août aura lieu le mardi 29 juillet à 14 heures angle des rues Beaurepaire et Charles Quint.

## CROIX

AVIS AUX CONTRIBUABLES. — Il est rappelé que depuis le 11 juillet, le bureau du contrôleur des Contributions directes est définitivement transféré 17, Grand'Rue, à Roubaix (2e étage).

Les bureaux sont ouverts au public à cette adresse les mercredis et vendredis matin, de 9 heures à midi, et les réceptions du contrôleur à la mairie de Croix auront lieu tous les jeudis (au lieu de mercredi) après-midi de 14 à 17 heures.

ACCIDENT DE TRAVAIL. — Dubacz Joseph, 31 ans, 179, rue des Villas-Ouvrières, à Wasquehal, journalier chez Holden, a reçu sur le dos une porte de fer dont le contre-bois s'était détaché du câble. Le docteur Barroyer a relevé de fortes contusions dans la région lombaire et des plaies superficielles du dos. Le blessé a été radiographié et dirigé sur l'hôpital de la Fraternité.

Oscar Pharailde, 30 ans, lisseuse à Wasquehal 74, rue des Villas-Ouvrières, en nettoyant le manchon d'une lisseuse, a eu le bras droit comprimé par le chariot de cette machine. Le docteur Borroyez a relevé une coupure profonde de l'avant-bras droit et a ordonné 15 jours de repos à la blessée.

POUR LES VIEILLARDS DE L'HOSPICE. — Une quête faite au banquet de la Caisse d'Epargne, chez Beaujean, Grand'place, a produit la somme de 50 francs

ETAT CIVIL. — *Naissance :* André Debliqui, rue Victor-Hugo, 30.

*Décès :* Afred Spriet, 65 ans, tisserand, rue de la Baillerie, 35.

## WASQUEHAL

FETE ANNUELLE DES MEDAILLES DU TRAVAIL. — La Société des Médaillés du Travail, fondée en 1909, célèbrera sa fête annuelle lundi 28 juillet (Fête des Fabricants), d'après le programme suivant : A 8 h. 45, réunion au local, café de l'écluse, rue Jean Macé, pour se rendre en cortège à l'Eglise Saint-Nicolas. A 9 h. 30, obit solennel à la mémoire des membres décédés depuis la fondation de la société. A 13 heures, grand banquet traditionnel à la salle des fêtes du Café de l'Ecluse, sous la présidence de M. Détailleur, député-maire de la ville.

Des délégués des sociétés des médaillés de Croix, Roubaix, Tourcoing, assisteront au banquet qui se terminera par une grande tombola entre tous les sociétaires.

FRATERNELLE DES COMBATTANTS. — Une permanence sera établie mercredi prochain de 18 à 19 heures au siège de la section des Anciens Combattants, place Fénelon où un membre de la Commission se tiendra à la disposition des intéressés pour leur fournir tous renseignements utiles, notamment Carte du Combattant, la Mutuelle retraite, le service des allocations maladie, etc...

CHIFFRE D'AFFAIRES. — Vendredi 1er août de 9 à 11 heures, à la salle des fêtes de la Mairie, paiement de la taxe sur le chiffre d'affaires pour les commerçants payant mensuellement.

COURS DE SOLFEGE. — Ces cours absolument gratuits, ont lieu tous les mardis à 19 h. au siège de la Fanfare, rue Jean-Macé, 17, et le jeudi à la même heure au siège de l'Harmonie « La Jeune France », où les parents peuvent présenter les nouveaux élèves aux professeurs chargés de ces cours.

SERVICE DE VOIRIE. — Tous renseignements sur demandes d'autorisation de construire, alignement, réparations et modifications aux immeubles et tout ce qui concerne le règlement municipal de voirie et la salubrité, seront donnés aux intéressés par la Commission compétente qui se réunira à la Mairie mardi prochain de 14 à 15 heures 30.

AVIS AUX MUTILES. — Les mutilés de guerre ayant au moins 25 % d'invalidité et dont la carte donnant droit à réduction de tarif sur les lignes de chemin de fer, arrive à expiration au cours du 3e trimestre 1930, sont avisés qu'ils doivent demander l'échange de cette carte à la Mairie, 2e guichet, sur présentation du livret de pension, de la carte périmée et d'une photo de 3 sur 4.

BLESSE AU TRAVAIL. — A la tonnellerie Delcurme et Martinache, le scieur Louis Dhalluin, rue de la poste à Wasquehal, a eu l'auriculaire droit pris à la scie circulaire au cours de son travail. Le blessé qui porte une plaie de l'extrémité de l'auriculaire droit devra prendre un repos de trois semaines.

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Aucune consultation de nourrissons n'aura lieu cette semaine.

ETAT CIVIL. — Naissance. — André Samyn, rue Michelet, 22.

## LYS-LEZ-LANNOY

### LE CINQUANTENAIRE DE L'HARMONIE « LES AMIS REUNIS »

Les fêtes organisées à l'occasion du cinquantième anniversaire de la fondation de la brillante phalange musicale L'Harmonie « Les Amis Réunis » se sont déroulées avec le plus grand succès.

Les festivités ont débuté samedi soir, vers 20 h. 45, par une retraite aux flambeaux des mieux réussie.

Les enfants porteurs de flambeaux avaient formé un cortège qui, précédé de l'Harmonie « Les Amis Réunis », sous la direction de M. Wanin, parcourut les principales rues de la ville. Arrivé dans le parc Bouttemy, le cortège se disloqua et des friandises furent distribuées aux enfants qui avaient participé à la fête.

Par contre, vingt primes de vingt francs furent tirées au sort.

Le dimanche, la fête continua dans la ville pavoisée aux couleurs tricolores.

Dès 10 h. 15, le Comité des Amis Réunis recevait au Parc Boutemy, l'Harmonie Municipale de Leers et M. Bouttemy leur souhaita la bienvenue. Ensuite un cortège se forma pour se rendre à l'église de Lys, où une messe était célébrée à 11 heures.

Dans le cortège, on remarquait particulièrement une automobile conduisant les titulaires de l'Etoile Fédérale : MM. Rongé, Lescouffe, Lepoutre et Thieffry.

Après la cérémonie, au Parc Bouttemy eut lieu, à 12 h. 30, la réception de l'Harmonie des Chemins de fer du Nord de Paris.

M. Léon Bouttemy, au cour du vin d'honneur qui fut servi, en quelques paroles aimables, souhaita la bienvenue aux membres de cette phalange et en particulier à leur prési-

---

FEUILLETON DU 28 JUILLET 1930. — No 47

## la dot fatale

par GEORGES MALDAGUE

Claude Varagniez leva encore plus haut son front lourd.

Elle penchait la tête sur sa poitrine, attendant, avec l'espoir qui ne revenait que plus vif, après chaque déception. Et son père se rassit sur le banc, lui reprit la tête dans les mains, l'embrassant tendrement.

— Je vois, hélas ! que nous demeurons tous très ébranlés... remets-toi, mon enfant... Rentrons. Il est temps de dormir... demain nous serons bien remis tous les deux, moi du malaise dont je ne me sens plus du reste, toi de la secousse qu'il t'a donnée.

La jeune fille se dégagea.

— Je voudrais que tu me fasses ce serment... j'en ai besoin pour ma tranquillité.

— Si Chérie m'avait raconté quelque chose, je t'affirme que je te l'avouerais... sans te dire peut-être le nom qu'elle m'aurait fait promettre de taire, je te répondrai : oui, elle a parlé.

— Jure sur notre tête, et je t'affirme que je ne t'interrogerai plus.

— Alors, je le jure, ma fille !

— Sur tes enfants ?

— Sur vous.

Marie-Thérèse étouffa un grand soupir.

Eût-il prononcé de telles paroles, si elles eussent été un mensonge. Claude se disait :

— Tout, plutôt que la vérité, tout !

Ce fut elle qui se leva.

— Maintenant, rentrons.

— Rentrons, ma chérie.

Elle prit son bras et s'y appuya, calme, plus calme qu'elle ne s'était sentie depuis bien longtemps.

Ils tournèrent la grande pelouse et remontèrent le perron. La lampe brûlait dans la cuisine.

— Il faut que j'enlève cette lumière dit-elle en arrivant au milieu du vestibule, devant la porte de l'office.

— Va, je t'attends.

— Viens avec moi, j'ai beau faire, me raisonner, j'ai peur.

— Allons... Ah ! j'ai eu tort, j'ai eu grand tort de te permettre de nous suivre ici.

— Cela passera... Je m'y trouvais très bien, aujourd'hui encore.

— Comme moi... Mais nous reviendrons sur cette impression... Ce qui est passé est passé, nous ne conduisons pas les événements... Nous n'avons pas conduit celui qui nous ramène à une semblable agitation... Pourquoi ne serions-nous pas définitivement heureux dans une maison devenue nôtre, en dépit de cette femme dont la volonté suprême, alors qu'elle pouvait paraître une cause de bien, une réparation, était en réalité encore, une monstrueuse méchanceté.

Cette demeure, j'y fus élevé, j'y fus heureux... Ce domaine, c'est la plus forte part, à toi et à tes frères de votre patrimoine... Je me dois de vous conserver la fortune, qui de droit, vous revenait.

Il ajouta, essayant de sourire :

— Je ne marcherai plus en plein soleil, comme je l'ai fait cet après-midi, c'est certainement cela qui m'a fait mal... J'ai eu très chaud ; mon dîner, ce soir, bien que léger, m'était resté sur l'estomac... tu as remarqué que j'ai peu mangé ?

— Hier, je l'ai remarqué... Ce soir, Frédéric prenait à tous notre attention.

— Dis qu'il avait pris surtout la tienne, mignonne. Je me suis aperçu, et j'en étais heureux... Te dire ce que je donnerai pour que votre mariage fût un fait accompli ! Car il semble que c'est un mythe, que je n'aurais pas ce bonheur.

— Quelle bizarrerie... Nous ressentons la même impression... J'aime Frédéric de toute mon âme... et il me semble que je ne serai jamais sa femme.

— Parce que tu ne le voudras pas.

— Qui sait ?...

— Evidemment, mon enfant.

— Puisque je te dis que je l'aime, que je n'aimerai jamais que lui.

— Alors, ce jour de bonheur, nous le verrons, ta mère et moi.

— Je le voudrais.

Ils étaient dans la cuisine, près de la huche, où brûlait cette lampe que le soir fatal Mme Agathe Varagniez, avant de décrocher, montée sur un escabeau, d'une poutre noircie du plafond, le jambon qu'on trouvait avec sa tranche fraîchement coupée, posait à cette place même.

Comme ce soir où la tante et le neveu causaient, se dessinaient en silhouettes très nettes qu'on pouvait apercevoir du dehors, à travers la fenêtre aux vitres carrées, dont les rideaux rouges ramenés dans des embrasses de cotonnade à glands, étaient étroitement tirés de chaque côté par la Pételoune qui aimait le grand jour, le père et la fille, pris dans l'axe de lumière de lampe, se détachaient au milieu de la pièce.

Et du dehors, de la route, un passant eût distingué auprès d'une femme élancée, droite, un homme tête nue, qui parlait... l'homme entrevu à peu près à la même heure il y avait deux ans bientôt, par Jacques Caraboux dit la Bique, arpentant la route, cherchant un gîte.

IV.

Ils étaient restés tous deux au bord de l'Orb, Albéric Soucaud et son vieux compagnon, dans une stupeur qui ne leur laissait ni la faculté de penser, ni celle d'articuler un mot.

Albéric, le premier, se redressa. Ils se considérèrent sans prononcer davantage une parole. Ce fut le vieux, toujours le plus loquace, qui rompit ce mutisme :

— J'en suis tout étouffé, pitchou.

— Moi, je cherche ma respiration.

— On croirait qu'il a marché sur l'herbe qui donne le vertige.

— On le croirait.

Ils continuaient à regarder du côté des bâtiments de culture. Allait-il reparaître ?

C'était évidemment la question que tous deux se posaient.

La Bique se rassit, le gourdin entre ses jambes, levant la tête pour voir par-dessus les roseaux.

Soucaud semblait attaché au sol herbeux qui bordait la petite rivière.

Et tous deux demeurèrent un bon moment, les yeux sur l'eau tranquille, à réfléchir.

Ce fut pour la seconde fois l'ex-vagabond qui parla :

— Devient-il fou ?

— On le penserait.

— Pauvre M. Claude !... Ça l'a frappé, la mort de sa petite.

— C'est bon d'aimer un enfant, mais s'il fallait que tous ceux qui en perdent tournent la boule...

— C'est si beau, ces petits êtres.

— Il avait déjà beaucoup changé avant la mort de sa petite.

— C'est vrai.

— Dame ! ça l'avait révolutionné, la drôle de fin de sa tante.

— Il ne devait pourtant pas la porter beaucoup dans son cœur.

— Ça ne fait rien.

— Puis ce qui a eu lieu, après, l'arrestation de Mlle Chérie.

— Ça se comprend... Mais un homme a de l'énergie, que diable !

— Il est si bon, lui, que tout ça l'a touché peut-être plus que ça n'aurait touché un autre.

— Et puis, à la fin de la séance de la Cour d'assises, son accident...

— L'émotion, parbleu ! et la chaleur... il y en a plus d'un qu'on a dû faire sortir, des femmes qu'on a dû emporter... Tiens, veux-tu que je te dise, il n'est pas bien remis de cette maladie.

— Il y a des gens qui ont prétendu, fit Albéric Soucaud, qu'il aurait pu en mourir.

— Oui, il paraît que ça tue quelquefois.

Et le vieux et le jeune, le front courbé, laissèrent simultanément leur pensée, aller au fil de l'eau.

Le petit-fils de la « Manette », échappant à ses réflexions, frappa sur l'épaule du vieillard :

— Si nous rentrions ?

— Comme tu veux, pitchou... On repassera par le Calvaire, hein ?

— Alors, en avant !

Ils arpentèrent assez rapidement la moitié du chemin qui les séparait du lieu de dévotion. Puis ils ralentirent leur allure et se remirent à causer.

Ils craignaient, aussi bien l'une que l'autre, que M. Varagniez n'eût des « absences ».

Cette peur de Piff et de Paff. Ces paroles entendues par deux fois :

« Il n'y a donc que ces chiens qui m'importuneront ici ! »

Puis un instant après :

« Vous ne m'ennuierez pas longtemps, misérables bêtes ! »

Et ils conclurent de la même façon : M. Claude avait le cerveau attaqué.

— C'est très malheureux, ajouta la Bique, pourtant, quand il vous cause, on ne s'en douterait pas.

— Peut-être est-il devenu fou tout d'un coup... On a vu pareille chose.

Les deux hommes restaient sur cette dernière réflexion d'Albéric.

(A suivre).